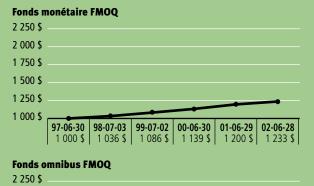
Rendements annuels composés (%) et valeurs unitaires des parts (\$)

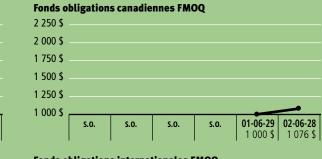
au 28 juin 2002

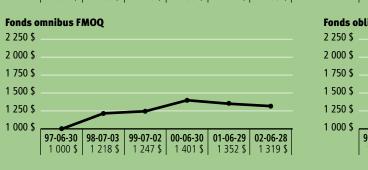
| Fonds FMOQ | 1 an (%) | 2 ans (%) | 3 ans (%) | 4 ans (%) | 5 ans (%) | 10 ans (%) ou depuis création | (\$) |
|---------------------------------|----------------|----------------|--------------|--------------|--------------|----------------------------------|------------------|
| Monétaire | 2,71 | 4,03 | 4,32 | 4,45 | 4,28 | 4,78 | 10,014 |
| Omnibus | -2,39 | -2,96 | 1,89 | 2,01 | 5,70 | 9,32 | 18,480 |
| Fonds de placement Équilibré | -3,81 -3,77 | -7,18 -6,80 | 0,02 0,16 | 1,80 s.o. | 6,96 s.o. | 11,36 4,10 (27.11.98) | 18,369 10,116 |
| Obligations canadiennes | 7,57 | S.O. | S.O. | S.O. | S.O. | 8,98 (16.03.01) | 10,268 |
| Obligations internationales | 16,96 | 8,26 | 3,12 | 3,15 | 4,27 | 5,68 | 9,957 |
| Actions canadiennes | -5,51 | -5,69 | 3,90 | 2,86 | 7,94 | 10,44 (31.05.94) | 15,089 |
| Actions internationales | -10,60 | -15,28 | -7,28 | -2,44 | 2,93 | 3,98 (31.05.94) | 7,797 |

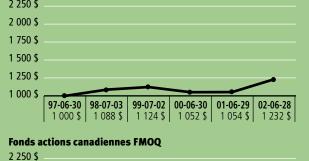
Évolution d'un investissement de 1 000 \$

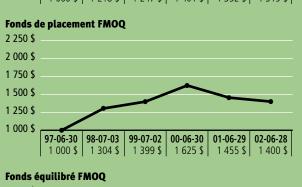
Ces graphiques illustrent, pour chacun des Fonds FMOQ, l'évolution d'un investissement de 1 000 \$ fait il y a cinq ans (ou à la date de création du Fonds) et dont tous les revenus ont été réinvestis.

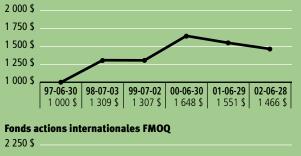


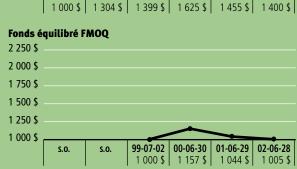


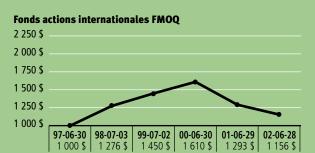












Les Fonds FMOQ étant évalués le dernier jour ouvrable de la semaine (habituellement le vendredi), nous devons effectuer les transactions des participants ce même jour. Conformément aux règles contenues dans notre prospectus simplifié déposé auprès de la Commission des valeurs mobilières du Québec, nous vous rappelons que vos instructions de placement doivent nous parvenir avant 12 h le vendredi (ou le dernier jour ouvrable de la semaine), sans quoi nous devrons reporter lesdites instructions à la semaine suivante. Nous vous remercions de votre collaboration.

Les Fonds FMOQ sont vendus au moyen d'un prospectus simplifié disponible auprès de Les Fonds d'investissement FMOQ inc., cabinet de services financiers. Un placement dans les Fonds FMOQ s'effectue sans frais, mais implique des frais de gestion annuels, prélevés à même les Fonds. Veuillez lire le prospectus avant d'investir. Chaque taux de rendement indiqué est un taux de rendement total composé annuel historique qui tient compte des fluctuations de la valeur des parts et du réinvestissement de toutes les distributions, mais ne tient pas compte de l'impôt sur le revenu payable par un porteur et qui aurait pour effet de réduire le rendement net. Les Fonds FMOQ ne sont pas garantis, ni couverts par un organisme d'assurance-dépôts. La valeur des parts fluctue souvent et rien ne garantit que le plein montant de votre placement vous sera retourné. Le rendement passé n'est pas indicatif du rendement dans l'avenir. Le rendement historique annualisé du Fonds monétaire FMOQ est de 2,19 % pour la période de sept jours arrêtée à la date du présent rapport; celui-ci ne représente pas un rendement réel sur un an.

Juin 2002 • Volume VIII, numéro 2



Le président du Conseil de la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. D' Renald Dutil, est heureux d'annoncer la nomination de D^r Yves Langlois à titre d'administrateur de la Société.

Président de l'Association des médecins omnipraticiens de la région du Richelieu-Saint-Laurent depuis 1994, Dr Langlois est membre du Bureau de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec depuis 1996 et trésorier de la Fédération depuis décembre 2001.

Membre du Conseil des médecins, dentistes et pharmaciens et du service d'hospitalisation de l'Hôpital du Haut-Richelieu depuis 1983, Dr Langlois a été chef du département de médecine générale de l'hôpital de 1985 à 1990, coordonnateur médical de 1994 à 2001, et directeur par intérim des services professionnels en 1999. De 1991 à 1998, il a occupé le poste de professeur chargé de clinique à la Faculté de médecine de l'Université de Shebrooke. D^r Langlois exerce en pratique privée à la Clinique médicale Iberville depuis 1983.



À la suite de la conclusion d'une entente de partenariat entre la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. et l'Association des Optométristes du Québec, le président du Conseil de la Société, D' Renald Dutil, est heureux d'annoncer la nomination de D^r Mathieu Proulx à titre de membre du Comité de placement de la Société.

Secrétaire de l'Association des Optométristes du Québec depuis 1998, Dr Proulx est responsable du Comité des assurances et des REER de l'Association. Titulaire d'une licence et d'un doctorat en Optométrie de l'Université de Montréal, il exerce sa profession en pratique privée depuis 1964. Il a été vice-président du Centre de formation pour les optométristes en pratique de 1989 à 1996. D' Proulx est également secrétaire-trésorier de Les Services optométriques inc. et secrétaire de sa filiale, Opto-finance.



1440, rue Sainte-Catherine Ouest Montréal (Québec) H3G 1R8

Téléphone : (514) 868-2081 Sans frais: 1 888 542-8597 Télécopieur : (514) 868-2088

Québec

Place Iberville III 2960, boulevard Laurier Bureau 040 Ste-Foy (Québec) G1V 4S1

Téléphone : (418) 657-5777 Sans frais: 1877 323-5777 Télécopieur : (418) 657-7418

Lignes d'information automatisées : (514) 868-2087 ou 1 800 641-9929

Site Internet: www.fondsfmoq.com Courriel: info@fondsfmoq.com

des activités... et des marchés

Un repos avant la reprise

IEAN-PIERRE TREMBLAY

Une autre période difficile pour les marchés financiers

Vous n'êtes pas sans savoir que les marchés financiers, plus particulièrement les marchés boursiers, subissent actuellement une période difficile. Les divers analystes financiers attribuent ces baisses à une perte de confiance des investisseurs suite aux récents scandales reliés à la véracité des états financiers et à la rémunération des dirigeants de certaines grandes entreprises. Les résultats décevants du début d'année et les ratios cours/bénéfice encore relativement élevés ne favorisent pas une reprise des marchés.

L'investisseur avisé sait que même et surtout dans les périodes difficiles, il doit garder le cap et ne pas céder à la panique. Pour autant que la composition de son portefeuille ait été effectuée judicieusement et qu'elle corresponde adéquatement à ses objectifs et à son horizon de placement, aucun changement ne devrait être apporté. Les marchés boursiers ont connu déjà des soubresauts et s'en sont toujours remis. Les investissements en actions demeurent la catégorie d'actifs qui, historiquement, affiche les rendements les plus élevés à long terme.

Bien que rassurante à court terme, la pire stratégie à adopter serait de vendre la portion équité de son portefeuille pour l'investir en titres à revenu fixe. En plus de matérialiser les pertes subies par les marchés boursiers, l'investisseur s'exposerait ainsi à subir l'effet des hausses imminentes des taux d'intérêt sur les marchés obligataires. Nous ne pouvons que vous conseiller de conserver votre stratégie à long terme

Rapport semestriel 2002

Le rapport semestriel des Fonds FMOQ pour l'exercice se terminant le 28 juin 2002 vous parviendra au cours du mois d'août. Nous vous invitons à en prendre connaissance et, le cas échéant, à nous faire part de vos questions et commentaires.

La confidentialité de vos données est préservée

Toutes les données contenues dans les dossiers, matériels et électroniques, de nos participants sont traitées en toute confi dentialité. Nous portons une attention particulière à la sécurité de ces informations et seules les personnes autorisées y ont accès.

Nous tenons également à vous rappeler qu'en vertu de la Loi sur la protection des renseignements personnels dans le secteur privé, vous avez le droit de consulter votre dossier personnel et pouvez, si vous le désirez, en obtenir une copie. Vous avez également le droit de faire corriger votre dossier ou, si besoin est, de le compléter. Vous pouvez aussi vous prévaloir du droit de faire retirer votre nom de nos listes de sollicitation.

Vous avez déménagé...

Si vous avez déménagé, n'oubliez pas de nous faire part de vos nouvelles coordonnées (adresse, téléphone, courriel, etc.). Vous pouvez le faire en nous retournant le coupon dans l'enveloppe-réponse jointe à ce bulletin, en nous téléphonant ou encore en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : info@fondsfmoq.com

...nous aussi!

En effet, depuis le 21 mai dernier, nos bureaux sont situés au local 1111 du 1440, rue Ste-Catherine Ouest, soit un étage plus haut dans le même édifice qu'auparavant. Il s'agit de l'édifice où sont situés les bureaux de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec. Nous vous invitons à venir visiter nos nouveaux locaux et à profiter de cette occasion pour rencontrer votre conseiller des Fonds FMOQ.

Une entente de partenariat avec l'Association des Optométristes du Québec

À la suite d'un appel d'offres relatif à la gestion de son régime d'épargne-retraite et d'investissement, l'Association des Optométristes du Québec a retenu l'offre de partenariat présentée par Les Fonds d'investissement FMOQ inc. La performance des Fonds FMOQ, les frais de gestion nettement sous la moyenne de l'industrie, ainsi que la qualité des services de conseil et de planification financière ont fortement influencé les membres du comité de sélection.

Ainsi, les optométristes du Québec auront accès aux produits et services qui n'étaient jusqu'alors offerts qu'aux membres de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec et à leurs proches. Cette entente de partenariat permettra, entre autres, à la Société de développer plus rapidement et à meilleurs coûts de nouveaux produits et services.

Merci à l'Association pour la confiance témoignée et bienvenue à ces membres de la communauté médicale.

Longue vie à ce partenariat!

Nomination au Conseil d'administration de Les Fonds d'investissement FMOQ inc.

Tel qu'annoncé en primeur dans notre édition de mars 2002, la Société est heureuse d'accueillir M. Jean-Guy Desjardins à titre d'administrateur. M. Desjardins était, jusqu'à récemment, président et chef de la direction de TAL Gestion globale d'actifs inc. Associé à la gestion des Fonds FMOQ depuis plus de vingt ans, M. Desjardins pourra, en tant que membre du Comité de placement, continuer à faire bénéficier la Société de ses qualités de gestionnaire de portefeuilles et de son expérience d'administrateur de sociétés.

Ouelques autres changements au niveau du Conseil d'administration de la Société

D' Yves Langlois, nouveau trésorier de la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec, remplace depuis le 2 avril dernier D' Georges-Henri Villeneuve. Président de l'Association des médecins omnipraticiens de la région du Richelieu - St-Laurent depuis 1994 et membre du bureau de la FMOQ depuis 1996, D^r Langlois saura sans aucun doute représenter judicieusement les intérêts des membres de la FMOQ. Il siègera également au Comité de placement de la Société.

Les membres du Conseil de la Société et tout le personnel tiennent à transmettre leurs plus sincères remerciements, pour son précieux apport, au D^r Georges-Henri Villeneuve, qui fut membre du Conseil de la Société depuis sa création en 1997.

Le Conseil d'administration 2002 se compose ainsi : D^r Renald Dutil, président; D^r Jacques Dinelle, vice-président; D^r Hugues Bergeron, vice-président, D^r Louis Godin, secrétaire-trésorier, D^r Yves Langlois, administrateur et M. Jean-Guy Desjardins, administrateur.

Un nouveau membre au Comité de placement

En plus des membres du Conseil d'administration de la Société, le Comité de placement compte maintenant un nouveau participant. En effet, dans le cadre de l'entente de partenariat conclue avec l'Association des Optométristes du Québec, le D^r Mathieu Proulx, optométriste, s'est joint au Comité de placement de la Société. D' Proulx est secrétaire de l'Association des Optométristes du Québec et responsable du Comité des assurances et des REER de cette association. À ce titre, D^r Proulx fera valoir les intérêts et préoccupations des membres de son association, tout en apportant au sein du Comité la sagesse de sa précieuse expérience professionnelle. Bienvenue à ce nouveau membre.

Nouvelle recrue

Nous sommes heureux d'accueillir parmi nous une nouvell agente administrative, M^{me} Sylenne Cardinal. Forte de plusieurs années d'expérience en administration et en service à la clientèle au sein d'institutions financières reconnues, M^{me} Cardinal complétera notre équipe administrative. Bienvenue et meilleurs vœux de succès.

LES FONDS D'INVESTISSEMENT FMOQ INC., finaliste au concours «Les Mercuriades» de la Chambre de Commerce du Québec

Dans le cadre du prestigieux concours «Les Mercuriades» de la Chambre de Commerce du Québec, la société Les Fonds d'investissement FMOQ inc. a été finaliste dans la catégorie «Affaires électroniques», ainsi que pour le prix spécial décerné par Bell pour l'intégration des technologies de l'information. Bien que nous n'ayons pas remporté de prix, nous nous réjouissons de cette importante reconnaissance de la qualité du travail effectué par toute l'équipe à l'occasion du rapatriement des activités de tenue de dossiers des participants. Nous en sommes d'autant plus fiers que seulement une trentaine d'entreprises sont arrivées en finale sur plus de 400 candidatures. Les lecteurs intéressés à en savoir plus peuvent consulter le site Internet «Les Mercuriades» (http://www.mercuriades.com/).

Juin 2002 Volume VIII, numéro 2

> en pleine santé

Dans ce numéro...

Tout ce que vous devriez savoir sur les frais

Survol des marchés financiers

Fluctuations des marchés boursiers

Stratégie de placement REER

L'histoire en capsules

Rendements des Fonds FMOQ

Valeurs unitaires des parts

Évolution d'un investissement de 1 000 \$

Nominations

) Suite de la page 1

Notre programme de conférences

de la saison 2001-2002 est terminé

Le 13 juin dernier, à Rimouski, s'est terminé notre
programme de conférences de la saison 2001-2002.

Nous vous remercions de l'accueil que ce programme
a reçu, lequel nous motive à poursuivre dans la même vo

Nous vous remercions de l'accueil que ce programmme a reçu, lequel nous motive à poursuivre dans la même voie. Nous sommes d'ailleurs à la préparation de notre programme pour la saison 2002-2003; vos suggestions et commentaires sont les bienvenus.

Bulletin d'information électronique

Tel que mentionné dans notre dernière édition, l'équipe de Les Fonds d'investissement FMOQ inc. publie depuis quelques mois un bulletin d'information électronique, lequel est distribué par courriel à tous les participants dont nous avons l'adresse électronique. Ce bulletin est également accessible sur notre site Internet dans une nouvelle section créée à cet effet. En plus de vous transmettre les toutes dernières informations concernant la Société et les Fonds FMOQ, plusieurs articles d'intérêt y sont joints. Si vous n'avez pas reçu ces bulletins et que vous souhaitez vous y abonner, vous n'avez qu'à nous transmettre votre adresse de courriel en écrivant à info@fondsfmoq.com

Bientôt l'accès à votre compte par Internet...

Tel que mentionné, depuis le 1^{er} janvier dernier, la société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* assume elle-même, grâce à son système informatique, toutes les activités de tenue de dossiers des participants aux Fonds FMOQ. En plus des innovations que les participants ont été à même de constater à ce jour, un des critères importants dans le choix de notre système informatique était la possibilité d'offrir, à court terme, la consultation du compte de l'usager par le biais d'Internet. Ainsi, immédiatement après l'implantation du système, la Société s'est efforcée de mettre en place ce service, et ce, avec toutes les mesures de sécurité qui s'imposent.

Nous sommes donc heureux de vous annoncer que nous procédons actuellement aux derniers ajustements, et que nous serons en mesure de vous offrir ce service d'ici quelques semaines. Les personnes intéressées à utiliser ce nouveau service peuvent nous transmettre leurs coordonnées à l'adresse de courriel mentionnée ci-dessous. Nous les contacterons en priorité lors du lancement officiel.

$Adresse\ de\ courriel: accesweb@fondsfmoq.com$

... et un nouveau site Internet

La société *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* a profité du lancement de l'accès au compte par le biais d'Internet pour lancer son nouveau site Internet. Ce nouveau site, accessible depuis le 27 juin, a été élaboré avec les technologies les plus actuelles. Cette modernisation était devenue nécessaire afin d'offrir à nos internautes des graphiques plus agréables et une navigation plus conviviale. Cela nous permettra également, par la suite, d'y ajouter divers instruments d'information et de conseil interactifs. Venez visiter notre site et n'hésitez pas à nous faire part de vos commentaires et suggestions.

Tournée des associations affiliées à la FMOQ...

Comme lors des années passées, nous serons présents, l'automne prochain, aux diverses assemblées des associations affiliées à la FMOQ. Cette tournée constitue pour nous une occasion privilégiée de rencontrer les participants aux Fonds FMOQ et de nous familiariser avec les préoccupations des membres de la Fédération. Nous tenons à remercier les divers exécutifs pour leur chaleureux accueil. Nous espérons avoir le plaisir de vous rencontrer lors de ces assemblées.

...et un kiosque au «Salon Vision Show 2002»

Dans le cadre de l'entente de partenariat avec l'Association des Optométristes du Québec, nous aurons le plaisir de participer au «Salon Vision Show 2002» qui se tiendra les 25 et 26 octobre prochains au Palais des Congrès de Montréal. Ce sera une occasion privilégiée pour tous les membres de l'Association de connaître nos conseillers et de prendre connaissance de nos produits et services. Au plaisir de vous rencontrer lors de cette occasion.

Bonnes vacances

Nous profitons de l'occasion pour vous souhaiter d'excellentes vacances. Nous invitons ceux et celles qui désirent profiter de cette période d'accalmie pour réviser leur portefeuille à prendre rendez-vous avec un de nos conseillers.

Pendant la période estivale, nos bureaux seront ouverts selon l'horaire normal, soit de 8 h 30 à 16 h 30, du lundi au vendredi.



Tout ce que vous devriez savoir sur les frais

Quelques faits

La limpidité des frais dans le domaine des fonds mutuels n'est pas encore de ce monde, et ce, malgré leur importance sur le rendement. Le tableau ci-dessous devrait toutefois convaincre même le plus insouciant des investisseurs d'analyser les frais de ses fonds mutuels.

| DURÉE DE L'INVESTISSEMENT DE 100 000 \$ | CAPITAL ACCUMULÉ RATIO DES FRAIS DE GESTION DE 0,91 % | CAPITAL ACCUMULÉ RATIO DES FRAIS DE GESTION 2,54 % | ÉCARTS |
|---|--|---|------------|
| 10 ans | 249 867 \$ | 215 094 \$ | 34 773 \$ |
| 15 ans | 394 970 \$ | 315 459 \$ | 79 511 \$ |
| 20 ans | 624 336 \$ | 462 655 \$ | 161 681 \$ |
| 25 ans | 986 900 \$ | 678 534 \$ | 308 366 \$ |
| 30 ans | 1 560 012 \$ | 995 145 \$ | 564 867 \$ |

Calculé en fonction d'un rendement annuel brut composé de 10,5 %.

Ces données vous impressionnent? Sachez que les exemples utilisés correspondent à une réalité que nous connaissons bien. En effet, les ratios des frais de gestion de tous les Fonds FMOQ sont de 0,91 % (à l'exception du Fonds monétaire qui est de 0,43 %), et ce, de façon fixe depuis 1997. Sachez également que le ratio de la moyenne des fonds mutuels canadiens, toutes catégories confondues, était de 2,54 % pour l'année 2001 et que le rendement brut (avant frais) moyen composé du Fonds omnibus FMOQ se situait aux environs de 10,5 % pour la période de 10 ans terminée le 31 décembre 2001.

Sachez encore que ces données impressionnantes ne tiennent aucunement compte des frais d'entrée, de sortie ou d'administration que plusieurs fonds imposent en sus des frais de gestion annuels.

LES FONDS FMOQ, QUANT À EUX, NE COMPORTENT AUCUNS FRAIS D'ENTRÉE, DE SORTIE OU D'ADMINISTRATION.

Les frais de gestion

Les frais de gestion couvrent notamment les honoraires des gestionnaires ainsi que les frais d'opération et de promotion du fonds. Ces frais incluent, lorsqu'un courtier ou un conseiller financier externe à la maison de fonds a vendu le fonds, une commission de suivi de 0,5 à 1 %. Les frais de gestion couvrent notamment les honoraires des gestionnaires ainsi que les frais. Perçus à même le capital, ces frais sont peu apparents; il n'est donc pas surprenant que beaucoup d'investisseurs en ignorent l'existence.

LES FONDS FMOQ NE PAIENT AUCUNE COMMISSION DE SUIVI AUX COURTIERS OU CONSEILLERS FINANCIERS.

Qu'est-ce que le ratio des frais de gestion (RFG)?

Il s'agit de l'outil privilégié pour comparer les frais de gestion d'un fonds à l'autre. Il présente le pourcentage de l'actif d'un fonds qui est consacré aux dépenses. Compte tenu de l'importance de cette information, le fonds a l'obligation légale de divulguer son RFG des cinq (5) dernières années. Cette information est indiquée dans le prospectus (sous forme de tableau) ou dans les états financiers (en notes complémentaires).

Le RFG comprend tous les frais qu'un fonds assume, soit, en plus des honoraires du gérant, toutes les dépenses payées par le fonds à tout fournisseur de service (à l'exception des frais de courtage et d'impôt sur le revenu des placements). Ce ratio est donc plus élevé que le taux de prélèvement des honoraires du gérant et représente plus fidèlement les frais de gestion d'un fonds.

Or, contrairement à la très grande majorité des fonds communs de placement, <u>les participants aux Fonds FMOQ n'assument aucune autre dépense que les honoraires du gérant</u> (*Les Fonds d'investissement FMOQ inc.*) car ce dernier prend en charge, à même ses honoraires, l'ensemble des dépenses d'opération des Fonds. En pratique, cela signifie que les RFG des Fonds FMOQ représentent les pourcentages des honoraires du gérant majorés uniquement des taxes applicables.

En 2001, le RFG moyen des fonds mutuels canadiens, toutes catégories confondues, était de 2,54 %. De plus, 25 % des fonds mutuels canadiens affichaient un RFG supérieur à 2,9 % et atteignaient même, dans certains cas, 4 %. Tel que précédemment mentionné, le RFG de tous les Fonds FMOQ était de 0,91 % en 2001, à l'exception du Fonds monétaire qui affichait un RFG de 0,43 %.

POUR L'ANNÉE 2002, LE RFG DE TOUS LES FONDS FMOQ DEMEURE IDENTIQUE À CELUI DE L'ANNÉE 2001.

Les frais d'entrée et de sortie

Les frais d'entrée (ou d'achat) consistent en un pourcentage convenu à l'avance et prélevé sur votre investissement total. Ainsi, si vous achetez pour 10 000 \$ de parts et que vous payez 4 % de frais d'entrée (400 \$), seulement 9 600 \$ seront investis dans le fonds. Ce pourcentage peut atteindre 5 % du montant placé. Ces frais sont directement utilisés par la maison de fonds pour rémunérer la maison de courtage, le courtier ou le conseiller financier ayant effectué la vente du fonds.

Si vous choisissez un fonds qui comporte des frais de sortie et que vous décidez de vendre vos parts avant la fin d'une période donnée (habituellement de 5 à 7 ans), des frais de sortie (ou de rachat) sont exigés. Ils consistent en un pourcentage décroissant calculé sur la valeur initiale de votre investissement, ou sur la valeur marchande de vos parts au moment du rachat. Ces frais peuvent atteindre plus de 5 % si le rachat s'effectue au cours des premières années suivant l'investissement. Ces frais seront utilisés par la maison de fonds pour compenser la rémunération qu'elle a versée à la maison de courtage, au courtier ou au conseiller financier lors de la vente du fonds. Si vous vendez vos fonds après la période où les frais de sortie sont applicables, la maison de fonds n'est pas pour autant perdante, car elle a prélevé, pendant toute la période durant laquelle vous déteniez les fonds, des frais de gestion suffisamment élevés pour parer le coup.

LES FONDS FMOQ NE COMPORTENT AUCUNS FRAIS D'ENTRÉE NI DE SORTIE.

Les frais d'administration

Ce sont tous les frais accessoires que vous devez payer en sus dans le cadre de l'acquisition ou la détention de vos fonds. On retrouve régulièrement des frais additionnels pour les raisons

- suivantes :

 Administration de régimes fiscaux

 (REER, Régime d'épargne-études, etc.)
- Traitement des flux monétaires
- (débit préautorisé, émission de chèques, etc.)
- Transfert vers une autre institution financière
 Accès au compte par Internet
- etc.

LES FONDS FMOQ NE FACTURENT AUCUNS FRAIS D'ADMINISTRATION EN SUS DES HONORAIRES DE GESTION PERÇUS À MÊME LES FONDS.

Dans une période de marché difficile, où les rendements sont plus modestes, les frais de gestion constituent un impact majeur sur la rentabilité d'un investissement. Ils peuvent même faire la différence entre un rendement positif et négatif. Bien qu'on ne doive pas choisir un fonds en fonction du seul critère des frais, tout investisseur aurait avantage à les avoir à l'œil.

LES FRAIS DE GESTION DES FONDS FMOQ, QUI SONT PARMI LES PLUS BAS AU CANADA, CONSTITUENT UNE RAISON ADDITIONNELLE DE LES CONSIDÉRER.

NOTE: Dans l'édition de juin 2002 de son Bulletin d'information électronique, *Les Fonds d'investissement FMOQ inc.* reproduisait un article du journal The Globe and Mail dans lequel le journaliste faisait l'équation entre les excellents rendements historiques du Fonds omnibus FMOQ et ses frais de gestion considérés plus que raisonnables. Cet article peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.fondsfmoq.com/publications/bulletin_2002-06_globe_and_mail.html



Survol des marchés financiers

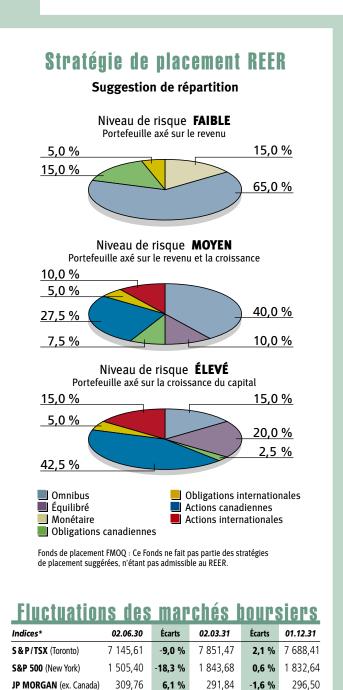
ême si le PIB du premier trimestre a été révisé à la baisse, l'économie américaine est restée en assez bon état tout au long du premier semestre de 2002. Le revenu personnel et les dépenses des particuliers ont progressé, tout comme le carnet de commande des usines. D'autre part, les mises en chantier ont généralement diminué pendant que les ventes de maisons existantes ont continué de grimper. Un autre facteur favorable très attendu a été la hausse simultanée des trois composantes de la production industrielle: fabrication, services publics et exploitation minière. Il s'agissait de la première hausse synchronisée de ces trois composantes depuis 2000. Malgré la faiblesse du marché du travail, les ventes de voitures ont fortement stimulé – en fait, davantage que prévu – les ventes au détail. La confiance du consommateur s'est améliorée, mais celui-ci s'est montré réservé quant à l'avenir, de sorte que les dépenses de consommation dépendront de la croissance continue de l'emploi. Le taux de croissance annuel de l'économie canadienne a continué de surpasser la plupart des attentes, une superbe performance attribuable surtout à l'habitation et aux stocks. Des ventes de maisons record et un hiver exceptionnellement doux ont contribué à faire grimper l'investissement dans le secteur résidentiel, pendant que la reconstitution des stocks battait son plein. L'accélération de la croissance a fait grimper les bénéfices des sociétés et a ouvert la voie à des investissements plus importants qui seront réalisés plus tard cette année. Cet élan est très encourageant et devrait persister à la lumière d'un taux de chômage historiquement faible au Canada. L'économie de la zone euro a continué de croître à un rythme anémique, aidée surtout par l'augmentation des dépenses de consommation et par une légère hausse des exportations. La vigueur de la reprise européenne dépend en grande partie du consommateur; celui-ci est devenu moins confiant parce qu'il est préoccupé par les pertes d'emplois et par la montée de l'inflation. Au Japon, les bénéfices des sociétés ne se sont pas encore rétablis en raison de l'absence de restructurations pertinentes. Les pressions déflationnistes et une croissance très ordinaire ont empêché les entreprises d'afficher une progression soutenue des bénéfices à un moment où les capacités excédentaires ont continué de poser des difficultés aussi bien pour l'économie japonaise que pour l'économie mondiale. Avec la montée du chômage, la déflation a continu de poser un problème à Hong Kong, région où l'on n'a toujours pas observé de signes d'amélioration économique.

Le marché obligataire canadien a continué de servir de refuge aux investisseurs à un moment où la performance anémique des Bourses, les perturbations sur la scène politique internationale et le caractère inégal des statistiques économiques américaines les ont forcés à se ruer sur les titres à revenu fixe. Les rendements obligataires ont été généralement moins élevés sur toute la courbe, les échéances moyennes et longues assurant la meilleure rétribution. L'appréciation du dollar canadien a également donné du tonus aux titres libellés en dollars canadiens. Les obligations de sociétés ont continué d'être plus performantes en prévision d'une amélioration

de la croissance des bénéfices et de la qualité du crédit. La Réserve fédérale n'est pas intervenue sur les taux d'intérêt, faisant ainsi baisser les rendements obligataires sur toute la courbe des obligations du Trésor américain. Les obligations européennes ont reculé, dans un premier temps, par suite des appréhensions liées à l'inflation et à une reprise économique incertaine, mais elles ont remonté par la suite lorsque les actions se sont mises à dégringoler et à pousser les investisseurs vers les valeurs sûres. La qualité du crédit a continué d'être la pierre d'achoppement des obligations japonaises dans la mesure où Moody's a revu à la baisse la cote de crédit du Japon. Les actions canadiennes ont aussi été affectées du fait que les tensions géopolitiques sont devenues plus vives partout dans le monde et que la direction prise par les sociétés est restée obscure. Les secteurs axés sur les produits de base ont continué d'être plus performants, en particulier l'or qui a été perçu comme une valeur refuge par rapport au dollar américain. Parmi les secteurs moins secoués, notons les pipelines, le commerce de détail, les conglomérats, l'immobilier et les transports. Les actions américaines ont dégringolé de nouveau en raison des inquiétudes persistantes liées aux prévisions de bénéfices et aux irrégularités comptables. Les statistiques économiques n'ont pas été assez vigoureuses pour renverser le pessimisme des investisseurs. La cote de crédit de Worldcom a été abaissée au rang des obligations de pacotille en raison d'une lourde dette qui fait craindre une grande instabilité. Du côté des meilleures nouvelles, Cisco a annoncé un bénéfice plus important que prévu. Les produits de base, les produits de consommation et les services financiers ont été les secteurs les plus performants, tandis que les secteurs TMT ont continué de se replier. Les actions européennes n'ont pas connu un sort plus enviable en raison de nouvelles préoccupations au sujet des bénéfices dans les secteurs TMT et de la croissance économique plus faible.

Les actions asiatiques s'en sont assez bien tirées, malgré les inquiétudes persistantes entourant la reprise américaine et la demande dans le secteur de la technologie. Au Japon, les exportateurs ont fait grimper le Nikkei, même si la remontée du yen a effacé une partie des gains. Nissan et Toyota ont tous deux affiché un bénéfice record, tandis que Mazda redevenait rentable.

Nous restons persuadés que la reprise mondiale est sur la bonne voie et que les pressions inflationnistes sont modérées. Les importants stimulants mis en place en 2001 ne disparaîtront pas rapidement du paysage. La Réserve fédérale a clairement fait savoir qu'elle était prête à tolérer une inflation modérée pour assurer une croissance durable de la demande. Nous croyons donc que la croissance de la demande mondiale se poursuivra en 2002 et se répercutera sur les bénéfices des sociétés. Pour ce qui concerne notre stratégie de répartition de l'actif, nous entendons maintenir la sous-pondération des liquidités et des titres à revenu fixe afin de surpondérer les actions.



-**6,7** % 1 830,58 -**0,7** % 1 843,61

* Convertis en dollars canadiens sauf pour le JP MORGAN.

EAEO (Europe, Australie,

L'histoire en capsules

Médecins libres et médecins esclaves

Dans les écrits d'Hippocrate, on ne trouvait nulle opposition à la division de la profession entre médecins pour riches et médecins pour pauvres. C'est donc probablement sous l'influence d'une conception de la morale mise de l'avant dans la doctrine de Zénon (philosophe grec fondateur du stoïcisme), qu'est née l'idée d'une profession de compassion, d'un médecin prodiguant des soins égaux à tous les patients, peu importe leur rang dans la société.

Cette nouvelle approche de la médecine privilégiant le devoir d'humanité et de miséricorde à tous, sans distinction, a été prônée entre autres par le médecin romain Scribonius Largus (1er siècle ap. J.-C.). À l'évidence, cette conception était incompatible avec celle de double médecine qui existait en Grèce.

En effet, deux types de médecins coexistaient dans la cité grecque : le médecin libre qui avait suivi une véritable formation théorique et pratique auprès d'un maître, et le médecin esclave qui ne bénéficiait que d'une formation sommaire acquise lors des visites de son maître aux malades.

Alors que le premier s'employait à persuader avant de prescrire (une approche hippocratique), le second était nettement moins attentionné : il courait d'un esclave malade à l'autre et ordonnait au lieu d'expliquer, faute de temps et de compétence.

Source : CALLEBAT, Louis et autres. Histoire du Médecin, Flammarion, Paris, 1999, 319 p.